



Quel rôle social pour l'entreprise ?

La loi Pacte doit répondre à cette question. Le cercle de réflexion Terra Nova propose de modifier l'objet social de l'entreprise.

Trois questions à...

Martin Richer,
responsable
des Affaires
sociales
à Terra Nova.



Jean-Dominique Senard, patron de Michelin, et Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT, rendront bientôt un rapport sur le rôle social de l'entreprise. Le gouvernement prévoit d'en tenir compte dans le projet de loi Pacte (croissance et transformation des entreprises), discuté au printemps. De son côté, le *think-tank* Terra Nova, classé à gauche, fait des propositions.

Pourquoi Terra Nova se manifeste ?

Notre but est de répondre à des problématiques qui touchent la société. Nous produisons des idées et des solutions politiques. La crise de légitimité que traversent les entreprises

auprès de l'opinion publique nous a donc interpellés.

Que proposez-vous ?

Une « entreprise contributive ». Selon nous, il faut un fonctionnement horizontal, moins centré sur les actionnaires et ouvert à la participation des salariés. Cela permettrait de replacer le profit comme un moyen et non comme une fin. Et donc de privilégier des thèmes comme l'amélioration du cadre du travail ou la limitation des impacts environnementaux. Nos principales propositions ciblent la réécriture du Code civil pour redéfinir l'objet social des entreprises. Nous préconisons aussi que 10 % du capital des entreprises soit détenu par les salariés. Il faudrait également créer un label de responsabilisation.

Que dites-vous du projet de loi ?

Nous craignons une réforme *a minima* qui ne réponde pas à l'ambition affichée par le Président, ni à l'objectif de transformation. Ce qui se dessine, c'est la création d'un statut optionnel pour les nouvelles entreprises qui n'entraînerait pas de modifications pour celles qui existent déjà.